

**Finances****REF : DAF2014026****Signataire : MP**Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

**OBJET : Création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique****EXPOSE :**

La Ville a confié en 2013 au cabinet ITHERM la réalisation d'un étude de faisabilité sur la création d'un réseau de chaleur.

Parallèlement, la Ville a sollicité les promoteurs de la ZAC CANAL afin qu'ils prévoient un mode de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire adapté à la perspective d'un futur raccordement à ce réseau de chaleur.

La livraison des 258 logements concernés interviendra en septembre 2014 (168 logements) puis courant 2015 (90 logements).

Il convient donc d'assurer la fourniture de chaleur et d'eau chaude sanitaire pour ces logements dès le mois de septembre prochain.

Dans l'attente de la validation du projet définitif du réseau de chaleur et de la réalisation de celui-ci, il est donc nécessaire de mettre en place un réseau provisoire pour la ZAC CANAL.

Le Conseil municipal a décidé en décembre 2013, de confier à la Société publique locale Plaine commune développement, la réalisation des travaux de construction de ce réseau sous la forme d'un contrat de mandat public.

La mise en place de ce réseau suppose que le Conseil municipal :

- décide de créer d'un « service public de production et de distribution d'énergie calorifique »
- approuve le règlement de service et les tarifs applicables aux abonnés du réseau
- crée une régie, dotée d'un budget propre, assurant la gestion de ce service public industriel et commercial
- décide du mode d'exploitation du réseau

Le présent projet de délibération répond à la première des ces obligations.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice : ..... 49  
Présents : ..... 37

DU 10 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAIRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

**Direction Générale des Ressources / Direction des Finances**  
**Finances**

**REF : DAF2014026**

**Signataire : MP**

**OBJET :Création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2541-12-3,

Vu l'étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur réalisée par le bureau ITHERM,

Considérant que la Ville d'Aubervilliers est aujourd'hui marquée par un important renouvellement urbain avec la réalisation de plusieurs grands projets : aménagement du Fort d'Aubervilliers et du Campus Condorcet, réalisation de zones d'aménagement concerté, prolongement de la ligne 12 du métro et corrélativement une importante croissance démographique,

Considérant que la Ville a lancé une réflexion concernant l'opportunité et la faisabilité d'un réseau de distribution d'énergie calorifique et frigorifique sur son territoire afin de promouvoir ce mode de production et de distribution de chaleur,

Considérant que l'étude menée par le bureau ITHERM a conclu à la faisabilité d'un réseau de chaleur sur le territoire communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** de créer un service public de production et de distribution d'énergie calorifique sur le territoire de la Ville d'Aubervilliers.

L'Adjoint Délégué



Mme Meriem DERKAOUI  
1ère Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 11/07/2014  
Publié le 11/07/2014  
Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué



Mme Meriem DERKAOUI  
1ère Adjointe au Maire

